



Décisions du Conseil intercommunal

Le Comité de direction informe les électeurs que les délégués des communes membres de l'AERA, dans leur séance du 16 mars 2022, ont pris les décisions suivantes :

- **Préavis N° 2022-01 relatif à une demande d'un crédit de réalisation pour les travaux des conduites de liaison entre la STEP de Leysin et Aigle, soit :**
 1. D'accorder au CODIR un crédit de CHF 4'900'000.- TTC pour la réalisation des travaux de pose de conduites de liaison entre Leysin et Aigle et de modification de la STEP de Veyges en chambre de vannes et régulation ;
 1. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir : ce montant sera prélevé sur les liquidités ordinaires ou empruntés aux meilleures conditions le moment venu ; il sera amorti selon disponibilité, mais au maximum sur 30 ans, sous réserve des valeurs portées au bilan.
- **Election et assermentation d'un Délégué au Comité de direction :**
Membre : Jean-Philippe RYTER
- **Assermentation d'un Délégué au Conseil intercommunal :**
Membre : Yvan CHIAPOLINO

Conformément aux articles 112ss LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Préfecture du District d'Aigle, où l'Association a son siège, dans les 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels du Canton de Vaud.

Demeurent réservés les articles 107 et 108 LEDP pour le budget, non soumis à référendum dans son entier, lequel peut être consulté auprès du siège de l'Association.

Au nom du Comité de direction de AERA

La Présidente

M. Allora



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DE LA RÉGION D'AIGLE | AERA

Le Secrétaire

R. Joly